



assureur militant

5 janvier 2016

TAUX DE REMUNERATION 2015 – ASSURANCE VIE PARNASSE-MAIF

Cette année encore, dans un contexte de baisse générale des taux sur les marchés et en cohérence avec les recommandations de prudence de l'ACPR et du Haut Conseil de Stabilité Financière, Parnasse-MAIF, filiale assurance vie de la MAIF, réalise de bonnes performances pour les fonds en euros de ses contrats d'assurance vie. En effet, après validation du Conseil d'administration, Parnasse-MAIF affiche les taux suivants pour 2015 :

2,75% nets* pour les fonds en euros d'Assurance vie Responsable et Solidaire, pour les fonds en euros du Perp MAIF et pour Nouveau Cap, le contrat d'assurance vie monosupport de la MAIF.

Comme le souligne Thierry Couret, Directeur délégué de la nouvelle direction déléguée Solutions Assurances de Personnes : « Ces taux viennent récompenser la politique de gestion prudente et responsable qui prévaut à la MAIF. Il est important de noter que Parnasse-MAIF a pu obtenir cette performance tout en consolidant ses réserves, gage de fiabilité économique pour l'avenir ».

Les adhérents de Parnasse-MAIF vont ainsi bénéficier de **taux de rémunération supérieurs à la moyenne du marché (taux moyen attendu en 2015 : + 2,25 %)**. Pour 2016, le taux minimum garanti sur le fonds en euros de ces trois contrats s'établit à **0,75 % nets***. Il s'agit du taux maximum autorisé par la réglementation.

* *taux net de frais prélevés sur l'épargne gérée, hors prélèvements sociaux.*

POSITIONNEMENT DES TAUX EPARGNE VIE DE PARNASSE-MAIF PAR RAPPORT AU MARCHÉ



A PROPOS DE PARNASSE-MAIF

Filiale d'assurance vie du groupe MAIF, Parnasse-MAIF existe depuis 1985. Son capital social est réparti entre la MAIF (80,01 %) et la Casden Banque Populaire (19,97 %). Parnasse-MAIF est présente dans les domaines :

- de l'épargne et l'épargne retraite, avec les contrats d'assurance vie à vocation d'épargne, Assurance vie Responsable et Solidaire, Nouveau Cap et Perp MAIF,
- de la prévoyance, avec Rassurcap Solutions, contrat d'assurance décès toutes causes, Sollicitudes, contrat d'assurance obsèques,
- de la couverture de prêts immobiliers avec Assurance Emprunteur MAIF.

L'offre d'assurance vie de Parnasse-MAIF répond aux critères de qualité, de performance, de sécurité, de transparence et d'équité qui caractérisent l'ensemble du système de protection et d'accompagnement proposé par la MAIF.

Contacts presse :

Sylvie LE CHEVILLIER - 05 49 73 75 60 – sylvie.le.chevillier@maif.fr - Garry MENARDEAU – 05 49 73 75 86 – garry.menardeau@maif.fr